Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire - Géographie - Enseignement Moral et Civique

Session 2021 • Code sujet : **2106-FHG HGEC 1** • Durée : **02 h 00** • Coefficient : **2,5**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Les États-Unis et le monde (1917-1989) (3 questions) **Page 3**

2. L'idée d'Europe au XXe siècle (3 questions) **Page 5**

3. Enseignement moral et civique : la pollution par les micro-plastiques (3 questions) **Page 7**

4. Les frontières de l'Union européenne (3 questions) **Page 9**

5. Un grand projet européen (3 questions) **Page 11**

6. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprootm.fr/assets/annales/bac-pro-otm/E5 - Français, histoire géographie et EMC/2021/Bac Pro OTM - E5 - Français, histoire géographie et EMC - Session 2021 - 2-Sujet.pdf

1. Les États-Unis et le monde (1917-1989)

Le sujet porte sur le rôle des États-Unis dans le monde de 1917 à 1989 et sur des repères de la guerre froide. Il interroge les modèles défendus après 1945 et les réponses de l'URSS et des pays d'Europe de l'Est à la proposition américaine du plan Marshall.

Repérer dans le temps et dans l'espace

Question 1. Complétez le tableau de l'annexe 1 en indiquant, parmi Harry Truman, Ronald Reagan, Neil Armstrong et Thomas Woodrow Wilson, l'acteur associé à chacun des événements proposés : la proposition de créer une association des nations en janvier 1918, la mise en place de la politique d'endiguement du communisme à partir de 1947, le premier pas sur la Lune en 1969 et la course à l'armement puis la signature du Traité de Washington sur les forces nucléaires à portée intermédiaire en 1987.

Événement	Acteur
Proposition de créer une association des nations en janvier 1918	Thomas Woodrow Wilson
Mise en place de l'endiguement du communisme à partir de 1947	Harry Truman
Premier pas sur la Lune en 1969	Neil Armstrong
Course à l'armement et signature du traité de Washington en 1987	Ronald Reagan

Les quatre acteurs du tableau correspondent aux événements et aux dates indiqués dans l'annexe 1.

Annexe 1 complétée

Événement	Acteur
Proposition de création d'une association des nations ayant pour but d'assurer le maintien de la paix en janvier 1918	Thomas Woodrow Wilson
Mise en place de la politique de l'endiguement du communisme à partir de 1947	Harry Truman
Premier pas sur la Lune en 1969	Neil Armstrong
Course à l'armement puis signature du Traité de Washington sur les forces nucléaires à portée intermédiaire en 1987	Ronald Reagan

✓ RÉPONSE À RETENIR

Janvier 1918 : Thomas Woodrow Wilson ; 1947 : Harry Truman ; 1969 : Neil Armstrong ; 1987 : Ronald Reagan.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme

Question 2. Quels modèles économique et politique les États-Unis défendent-ils après 1945 ?

Après 1945, les États-Unis défendent le capitalisme libéral : propriété privée, entreprises libres et économie de marché. Sur le plan politique, ils défendent la démocratie libérale, fondée sur les libertés individuelles, le pluralisme et des élections libres. Ces modèles s'opposent au système soviétique, où l'économie est planifiée et le pouvoir est détenu par un parti communiste unique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Modèle économique : capitalisme libéral. Modèle politique : démocratie libérale et pluraliste, opposés à l'économie planifiée et au parti unique soviétiques.

Question 3. Quelles réponses font les pays d'Europe de l'Est et l'URSS à la proposition américaine de bénéficier du plan Marshall ?

1. L'URSS refuse le plan Marshall, qu'elle considère comme un moyen d'étendre l'influence américaine.
2. Elle impose aux pays d'Europe de l'Est placés sous son contrôle de refuser cette aide. La Tchécoslovaquie, qui envisage de l'accepter, doit y renoncer sous la pression soviétique.
3. En 1949, l'URSS crée le COMECON pour organiser la coopération économique du bloc de l'Est, en réponse au plan Marshall.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'URSS rejette le plan Marshall et contraint les pays d'Europe de l'Est à le refuser ; elle organise une coopération économique avec le COMECON.

2. L’idée d’Europe au XXe siècle

Le sujet retrace plusieurs étapes de la construction européenne au XXe siècle à travers des événements et des personnalités historiques. Il demande également de présenter le rôle d’une personnalité dans cette construction et d’expliquer deux conséquences de l’effondrement du bloc soviétique qui l’ont favorisée.

Repérer dans le temps et dans l’espace

Question 1. Complétez le tableau de l’annexe 2 en indiquant, parmi Simone Veil, Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, Aristide Briand et Jean Monnet, l’acteur ou le couple d’acteurs associé à chaque événement : la proposition d’union fédérale européenne en 1929, la présidence de la Haute Autorité de la CECA en 1951, la signature du traité de l’Élysée en 1963 et la première élection à la présidence du Parlement européen en 1979.

Les associations reposent sur la chronologie des principales étapes de la construction européenne. Briand défend en 1929 une union fédérale; Monnet prend la tête de la Haute Autorité de la CECA. Le rapprochement franco-allemand est porté par de Gaulle et Adenauer, tandis que Simone Veil devient la première présidente élue du Parlement européen. Les quatre noms correspondent aux événements et aux dates du tableau.

Événement	Acteur(s)
Proposition d’union fédérale européenne en 1929	Aristide Briand
Présidence de la Haute Autorité de la CECA en 1951	Jean Monnet
Signature du traité de l’Élysée en 1963	Charles de Gaulle et Konrad Adenauer
Première élection à la présidence du Parlement européen en 1979	Simone Veil

Annexe 2 complétée

Simone Veil - Charles de Gaulle et Konrad Adenauer - Aristide Briand - Jean Monnet.

Événement	Acteur(
Proposition d’union fédérale européenne en 1929	
Présidence de la Haute Autorité de la CECA en 1951	
Signature du traité de l’Élysée (traité d’amitié franco-allemand	

Aristide Briand

Jean Monnet

De Gaulle et Adenauer

Simone Veil

✓ RÉPONSE À RETENIR

1929 : Aristide Briand; 1951 : Jean Monnet; 1963 : Charles de Gaulle et Konrad Adenauer; 1979 : Simone Veil.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme

Question 2. Citez une personnalité historique du XXe siècle et décrivez, en 3 à 5 lignes, son rôle dans la construction européenne.

Réponse modèle, en 4 phrases : Jean Monnet est l'un des fondateurs de la construction européenne. En 1950, il inspire le projet de mise en commun du charbon et de l'acier entre la France et l'Allemagne. Cette initiative conduit à la création de la CECA en 1951. Monnet en devient le premier président de la Haute Autorité et défend une Europe construite par des réalisations concrètes.

Variante recevable : Robert Schuman, qui présente la déclaration proposant la création de la CECA le 9 mai 1950.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Jean Monnet contribue à créer la CECA et devient le premier président de sa Haute Autorité.

Question 3. Citez deux conséquences de l'effondrement du bloc soviétique qui ont favorisé la construction européenne.

La disparition du bloc soviétique met fin à la division de l'Europe en deux blocs et à la rivalité politique de la guerre froide. Les anciens régimes communistes d'Europe centrale et orientale s'effondrent, et ces pays retrouvent leur souveraineté. Ils peuvent alors se rapprocher des démocraties occidentales et demander à rejoindre l'Union européenne. Leur adhésion, notamment en 2004 pour plusieurs pays, élargit et renforce l'Union.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fin de la division de l'Europe; ouverture de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, avec les élargissements à l'Est.

3. Enseignement moral et civique : la pollution par les micro-plastiques

Un article décrit les sources des micro-plastiques, leur présence dans les milieux marins et la chaîne alimentaire, ainsi que les effets possibles sur la santé humaine. Les questions invitent à exploiter le document et à proposer, en tant qu'éco-délégué, des actions contre la pollution plastique.

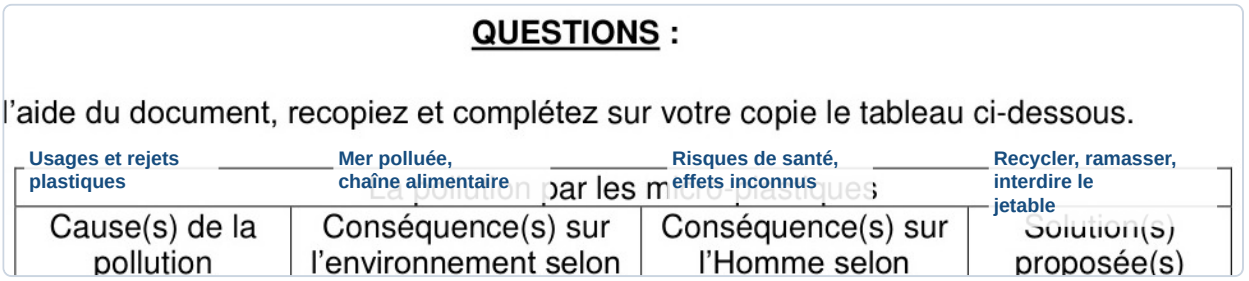
Question 1. À l'aide du document, recopiez et complétez sur votre copie le tableau en indiquant les causes de la pollution par les micro-plastiques, ses conséquences sur l'environnement selon l'auteur, ses conséquences sur l'Homme selon l'auteur et les solutions proposées.

Le document indique que les déchets plastiques issus des usages quotidiens atteignent la mer par le trafic maritime et les estuaires, puis se fragmentent en micro-plastiques. Il distingue les effets sur les milieux naturels des risques évoqués pour la santé humaine.

Causes de la pollution	Conséquences sur l'environnement	Conséquences sur l'Homme	Solutions proposées
Usage du plastique ; trafic maritime ; rejets par les estuaires et les canalisations ; fragmentation des déchets.	Pollution des mers et des fonds marins ; ingestion par les animaux ; contamination de la chaîne alimentaire.	Effets à long terme encore inconnus ; risques de troubles tels que l'obésité, les cancers et l'infertilité.	Recyclage ; ramassage des déchets sur les plages ; interdiction du plastique à usage unique votée pour 2021.

Les micro-plastiques mesurent moins de 5 mm. L'auteur précise qu'ils sont « facilement ingérable[s] par les animaux marins » et qu'ils contaminent « l'ensemble de la chaîne alimentaire ». Le document présente les troubles de santé comme des risques possibles, et non comme des effets certains.

Tableau complété



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Les déchets plastiques polluent les milieux marins et la chaîne alimentaire ; le document évoque des risques sanitaires possibles et cite le recyclage, le ramassage et l'interdiction du plastique à usage unique.

Question 2. Selon le document, pourquoi est-il difficile de se passer du plastique dans la vie quotidienne ?

Il est difficile de se passer du plastique car il est très présent dans la vie quotidienne. L'auteur cite les « bouteilles d'eau, gobelets, flacons » et affirme : « On le trouve partout. » Ces objets courants illustrent son usage répandu. Le document souligne aussi que la France est le troisième pays consommateur de plastique en Europe, ce qui confirme l'importance de cette consommation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le plastique est très répandu dans les objets courants et utilisé dans de nombreux gestes de la vie quotidienne.

Question 3. En tant qu'éco-délégué(e), quelles propositions feriez-vous à vos camarades pour lutter contre la pollution plastique ?

Chers camarades, nous pouvons agir ensemble contre la pollution plastique. Apportons des gourdes et des boîtes réutilisables pour éviter les bouteilles et emballages jetables. Au self, demandons de limiter les contenants à usage unique et trions correctement les déchets. Nous pouvons organiser une collecte des plastiques dans la cour et sensibiliser les classes aux effets de cette pollution sur les animaux marins et la chaîne alimentaire. Enfin, privilégions les achats avec peu d'emballage. Ces gestes réduisent les déchets à la source.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réduire les emballages jetables, privilégier le réutilisable, trier les déchets et sensibiliser les élèves à la pollution plastique.

4. Les frontières de l’Union européenne

Une foire aux questions présente les documents de voyage requis, les motifs possibles de refus d’entrée dans un autre pays de l’Union européenne et les recours envisageables. Une photographie des contrôles à l’aéroport de Bruxelles montre des accès distincts pour les citoyens de l’UE, de l’EEE et de la Suisse, et pour tous les passeports.

Question 1. Quel est le thème commun aux trois questions de la FAQ du document 1 ?

Les trois questions de la FAQ concernent les **conditions de voyage dans un autre pays de l’Union européenne**. La première demande quels documents présenter à la frontière. La deuxième porte sur les motifs qui peuvent justifier un refus d’entrée. La troisième indique quoi faire en cas de refus. Elles traitent donc à la fois des formalités de voyage et des droits du citoyen de l’UE lorsqu’il franchit une frontière intérieure à l’Union.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La FAQ traite des documents requis pour voyager dans un autre pays de l’UE, des conditions de refus d’entrée et des recours possibles.

Question 2. Pourquoi existe-t-il deux portiques différents dans l’aéroport de Bruxelles ? Appuyez-vous sur le document 2.

La photographie montre deux passages signalés différemment. L’un est réservé aux voyageurs « citoyens UE / EEE / CH » ; l’autre est indiqué pour « tous passeports ». Ces portiques permettent de répartir les voyageurs selon leur statut et leur document de voyage, afin d’effectuer les contrôles frontaliers adaptés.

> Les deux panneaux distinguent les citoyens de l’UE, de l’EEE et de la Suisse des voyageurs munis d’autres passeports.

Il s’agit donc de files de contrôle distinctes, et non de deux frontières différentes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les portiques séparent les voyageurs UE, EEE et suisses des autres titulaires de passeports pour adapter les contrôles frontaliers.

Question 3. À l’aide des documents et de vos connaissances, précisez les droits d’un citoyen de l’Union européenne au sein de l’Union européenne.

Un citoyen de l’UE peut circuler et séjourner dans les autres États membres. Il peut notamment y travailler ou étudier et, sous certaines conditions, y voter aux élections municipales et européennes dans son pays de résidence. Pour voyager, il doit présenter une carte nationale d’identité ou un passeport en cours de validité : le document 1 précise qu’un permis de conduire ne suffit pas.

- L’entrée peut être refusée pour une menace à l’ordre public, à la sécurité publique ou à la santé publique.
- Le refus doit être motivé et des voies de recours doivent être indiquées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le citoyen de l’UE bénéficie de la libre circulation et du séjour, peut travailler, étudier et voter dans certaines élections du pays de résidence, sous réserve des règles applicables.

5. Un grand projet européen

Un article présente un échange Erasmus+ entre le lycée hôtelier de Gascogne à Talence et un établissement professionnel de Giarre, en Sicile, autour de la nourriture, de la culture et des traditions. Une infographie illustre des effets des échanges Erasmus+ sur le sentiment d'appartenance européenne, la tolérance, la connaissance des valeurs européennes et les compétences sociales.

Question 1. Décrivez le projet évoqué dans le document 1.

Le lycée hôtelier de Gascogne, à Talence, et l'établissement professionnel IPSSEOA de Giarre, en Sicile, organisent un échange scolaire sur le thème « Nourriture, culture et traditions comparées ». Dix élèves français séjournent à Giarre du 1er au 10 mars, puis les élèves italiens sont accueillis à Talence du 15 au 24 mars. Le programme comprend des travaux pratiques de cuisine, des visites professionnelles, des conférences et des découvertes culturelles. Des enseignants et une référente à l'action européenne et internationale accompagnent le projet.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Un échange réciproque entre Talence et Giarre, autour de la cuisine, des cultures et des traditions, avec des activités pédagogiques et professionnelles.

Question 2. Pourquoi ce projet s'inscrit-il dans le dispositif Erasmus+ ? Appuyez-vous sur les documents 1 et 2.

Le projet relève d'Erasmus+ parce qu'il organise un partenariat scolaire entre la France et l'Italie, avec des séjours réciproques et des apprentissages communs. Le document 1 précise qu'il s'agit d'un projet d'échanges scolaires Erasmus+ approuvé par l'Europe, consacré à la diversité culturelle. Le document 2 illustre les effets de ces échanges : 94 % des jeunes participants deviennent plus tolérants et 88 % des élèves améliorent leurs compétences sociales. Le partenariat de Talence et de Giarre correspond donc aux objectifs de mobilité, de rencontre et de coopération du programme.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Un partenariat scolaire transnational qui favorise la mobilité, la coopération, la tolérance et les compétences sociales, dans le cadre d'Erasmus+.

Question 3. À l'aide des documents et de vos connaissances, expliquez l'importance de tels projets pour l'Union européenne.

Ces projets permettent aux jeunes de rencontrer des Européens, de découvrir leurs langues, leurs cultures et leurs pratiques professionnelles. Ils favorisent ainsi la compréhension mutuelle et la coopération entre les pays de l'Union européenne. Le document 2 indique que 83 % des participants à l'enseignement supérieur se sentent plus européens et que 85 % des volontaires connaissent mieux les valeurs européennes. Il signale aussi des progrès en tolérance et en compétences sociales. En développant ces liens tout en valorisant la diversité culturelle, Erasmus+ contribue à renforcer le sentiment d'appartenance européenne.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ces projets renforcent la mobilité, la coopération et le sentiment d’appartenance européenne, tout en développant la tolérance et la connaissance de la diversité culturelle.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2021)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E5, sous-épreuve U52, d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique se déroule lors de la session 2021, sous le code 2106-FHG HGEC 1. D'une durée de deux heures et de coefficient 2,5, elle comprend trois parties obligatoires, avec un choix de sujet en histoire et en géographie. Les thèmes portent sur la guerre froide, les micro-plastiques, les frontières de l'UE et Erasmus+.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Après 1945, les États-Unis défendent un modèle politique libéral et une économie capitaliste face au modèle soviétique communiste.
- La construction européenne se développe par étapes, grâce à des initiatives politiques et à des coopérations entre États.
- Les déchets plastiques se fragmentent en micro-plastiques, qui peuvent contaminer les milieux marins et la chaîne alimentaire.
- Les citoyens de l'UE disposent de droits de circulation et de séjour, sous réserve des règles et exceptions applicables.

Points de vigilance & attentes du jury

- En histoire, choisissez un seul des deux sujets et rendez l'annexe correspondant à ce choix.
- Dans les questions documentaires, relevez des informations précises et distinguez-les des connaissances personnelles.
- Pour l'EMC, séparez clairement causes, effets sur l'environnement, effets sur l'Homme et solutions.
- En géographie, choisissez un sujet et exploitez aussi les éléments visuels des documents, tels que les panneaux ou les données de l'infographie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment compléter efficacement le tableau d'association historique ?

Repérez les dates et les mots clés de chaque événement, puis associez-les aux personnalités proposées. Vérifiez la chronologie et reportez vos réponses sur l'annexe correspondant au sujet d'histoire choisi.

Q : Comment distinguer les causes des conséquences de la pollution par les micro-plastiques ?

Les causes correspondent aux apports de déchets plastiques et à leur fragmentation. Les conséquences décrivent les effets sur l'environnement et l'Homme. Relevez les informations dans le document et signalez que certains effets sanitaires à long terme restent inconnus.

Q : Comment gérer le temps et les sujets au choix ?

Les trois parties sont obligatoires. En histoire et en géographie, choisissez un seul des deux sujets proposés. Répartissez le temps entre les parties, lisez les options avant de décider et gardez quelques minutes pour vérifier vos réponses et annexes.

Q : Que faut-il montrer dans les réponses fondées sur les documents ?

Répondez directement à la consigne, appuyez-vous sur les informations pertinentes des documents et mobilisez vos connaissances lorsqu'elles sont demandées. Organisez votre réponse avec des idées exactes et un vocabulaire adapté au sujet.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprootm.fr/assets/annales/bac-pro-otm/E5 - Français, histoire géographie et EMC/2021/Bac Pro OTM - E5 - Français, histoire géographie et EMC - Session 2021 - 2-Sujet.pdf

Ressources Bac Pro OTM : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.